



Independent observer
of the Global Fund

COUP D'ŒIL SUR LES DÉCISIONS PRÉVUES À LA RÉUNION DES 15 ET 16 MAI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS MONDIAL

À sa réunion des 15 et 16 mai 2019, le Conseil d'administration du Fonds mondial devrait adopter une méthodologie pour fixer les sommes allouées pour la période 2020/2022. Il devrait également adopter des mesures visant à renforcer la procédure de sélection des membres de ses comités permanents.

L'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration n'a pas été publié. Ces dernières années, le Conseil prend moins de décisions que par le passé, de plus en plus de prises de décisions étant déléguées à ses trois comités permanents, le Comité de la stratégie, le Comité des finances et de la vérification et le Comité d'éthique et de gouvernance.

Méthodologie d'allocation

La méthodologie d'allocation pour 2020/2022 que le Conseil d'administration devrait adopter sera probablement semblable à celles utilisées pour les deux dernières périodes d'allocation (2017/2019 et 2014/2016). Comme nous l'avons indiqué dans un [article du numéro 77 de l'OFM](#), le Groupe technique de référence en évaluation, le Comité technique d'examen des propositions et le Secrétariat sont parvenus ensemble à la conclusion que la méthodologie d'allocation utilisée pour 2017/2019 « répond efficacement à ses objectifs en augmentant les fonds alloués aux pays ayant une capacité économique moindre et une charge de morbidité plus élevée tout en tenant compte des populations touchées de manière disproportionnée par les trois maladies ».

Un des éléments de la méthodologie – les paramètres techniques du barème d'allocation – devait être approuvé par le Comité de la stratégie à sa réunion de mars 2019. Aidspan n'a pas connaissance des

résultats de la réunion de mars du Comité.

À sa réunion de mai, le Conseil d'administration fixera également les priorités en matière d'investissements à effet catalyseur, notamment le montant disponible pour ces investissements. Cette étape intervient six mois plus tôt dans le cycle de financement par rapport au cycle 2017/2019. La mise en œuvre des investissements à effet catalyseur de 2017/2019 a connu certaines difficultés, notamment en ce qui concerne les fonds de contrepartie, en grande partie parce que les priorités n'avaient été approuvées qu'un mois avant l'annonce des sommes allouées.

Cependant, avancer la décision sur le financement à effet catalyseur de six mois signifie qu'elle sera prise avant que les résultats de la sixième campagne de reconstitution des ressources soient connus. Par conséquent, on s'attend à ce que la décision envisage cinq scénarios différents pour le financement à effet catalyseur, en fonction des fonds disponibles pour les sommes allouées aux pays. Les scénarios sur le montant disponible pour les sommes allouées aux pays vont de quelque 8 milliards à environ 12 milliards de dollars.

Pour 2017/2019, la somme de 10,3 milliards de dollars était disponible pour les sommes allouées aux pays, et le montant réservé aux investissements à effet catalyseur était de 800 millions de dollars.

Procédure de sélection des comités

En mai 2018, le Conseil d'administration a chargé le Comité d'éthique et de gouvernance d'examiner la procédure existante de sélection des comités et de formuler des recommandations sur a) les principes et les mesures concrètes étayant la procédure, b) les normes et procédures de vérification préalable et c) la taille et la composition du Comité. (Voir l'[article](#) du numéro 346 de la version anglaise de l'OFM.) Le Comité d'éthique et de gouvernance compte actuellement six membres, ce qui en fait le plus petit des comités du Conseil d'administration.

Le Comité d'éthique et de gouvernance a créé un groupe de travail informel en juin 2018 pour l'aider à examiner les observations des examens consultatifs existants, les contributions des circonscriptions du Conseil d'administration et les comparaisons avec les organisations partenaires. Le groupe de travail se compose de quatre membres du Comité plus un représentant de la société civile.

Le programme du groupe de travail prévoyait des consultations entre novembre 2018 et février 2019 et un projet de document de recommandations à élaborer pour mars 2019. Le Comité d'éthique et de gouvernance devait ensuite discuter des recommandations à sa 9^e réunion, en mars 2019. Aidspace n'a pas connaissance des résultats de la réunion de mars du Comité d'éthique et de gouvernance.

Décisions électroniques

Le Conseil d'administration devrait adopter plusieurs décisions par vote électronique avant sa réunion, notamment en ce qui concerne la sélection des prochains Président et Vice-président du Conseil pour un mandat de deux ans. Le mandat de la Présidente actuelle, Aida Kurtovi?, et du Vice-président actuel, John Simon, prend fin à l'issue de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Pour une description de la procédure de sélection du Président et du Vice-président du Conseil d'administration, voir l'[article du numéro 336 de la version anglaise de l'OFM](#) (mai 2018).

[Read More](#)
